

III. Politique de la direction

Pour assurer la réussite du déploiement du plan stratégique de développement, l'entreprise s'appuie sur une démarche globale QEPSE (Qualité, Environnement, Prévention, Sécurité, Energie)

Les fonderies de Sougland s'engagent à travailler en permanence à l'amélioration de la satisfaction de ses clients et de ses partenaires.

Les fonderies de Sougland s'efforcent d'améliorer ses performances dans le domaine de la Qualité, de la Protection de la Santé et de la Sécurité des personnes ainsi que de la préservation de l'environnement et la maitrise de l'énergie.

Les moyens nécessaires à l'obtention de la satisfaction de nos clients et de nos partenaires sont mis en œuvre afin de :

- Garantir une Qualité optimale des produits et des prestations

QUALITE - Assurer des délais de livraison et de prestation réduits

Rechercher l'optimisation des coûts par la productivité et l'amélioration continue

PREVENTION - Respecter les exigences légales, réglementaires et autres

SECURITE - Renforcer la Protection de la vie et de la Santé de nos personnels

Veiller à amélioration des conditions de travail de nos salariés

- Réduire l'Impact de nos activités sur l'Environnement

ENVIRONNEMENT - Respecter les exigences légales, réglementaires et autres

Veiller à la diminution de notre consommation énergétique

ENERGIE - Optimiser les dépenses d'énergie

Economiser l'énergie

Veiller à la maîtrise de nos consommations énergétiques

SURETE NUCLEAIRE Prendre en considération la sureté nucléaire

S'engager pour assurer que la sureté nucléaire n'est pas compromise

par d'autres priorités



RSE

- Depuis la reprise de l'entreprise par sa présidente en 1998, des actions sont engagées sur le plan économique, social, sociétal et environnemental
- Depuis le 1er janvier 2018 des actes visant un management libéré sont engagés

Nous œuvrons pour rendre nos processus plus performants en développant la responsabilisation et la motivation de nos collaborateurs :

- Par un accompagnement adapté au développement des personnes,
- Par la mise en place de plans de progrès et le suivi d'indicateurs de performances,
- Par le déploiement d'une collaboration active avec nos fournisseurs et nos partenaires.

La démarche de progrès permanent que nous menons vise :

- A la performance et la pérennité économique de l'entreprise,
- A l'épanouissement et l'évolution de nos salariés,
- A l'intégration de notre activité dans l'environnement.

Yves NOIROT - Directeur Général

Le 08/01/2024